

Le Gouvernement et la C. G. T. : Déclarations de M. Steeg à la Chambre

L'heure de la vigilance

Telle un Croquemort dégoûté, la C.G.T. venait en train de s'effondrer.
Jusqu'à présent, le fantôme, aux yeux pleins de sang, de la révolution, avait fait trembler presque tous les braves gens. Et, pour essayer d'apaiser sa colère, ceux qui étaient chargés de défendre la société, avaient essayé de le rassurer, lui avaient offert, en forme de rançon, chaque fois qu'il se voyait s'enfler, quelques privilèges de l'ordre social.
Mais un jour — un beau jour en vérité — il arriva, comme dans les contes enchantés, qu'un héros siffla au monstre et porta sur lui la main. Le charme fut rompu, la C. G. T. se calma, et l'ordre revint sur la terre.
Ce héros n'est pas tel ou tel ministre, lui-même, si l'on considère qu'il ne fut son geste. Ce héros n'est pas le peuple, lui-même, si l'on considère qu'il ne fut son geste. Ce héros n'est pas le peuple, lui-même, si l'on considère qu'il ne fut son geste.

LES ALLOCATIONS JOURNALIÈRES ET LES MAJORITAIRES

Paris, 20 mai. — Les allocations journalières et les majoritaires à titre de soutien de famille pour les familles nombreuses ont été votés par la Chambre le 19 mai 1920. Les allocations journalières sont de 10 francs par semaine pour les familles nombreuses de 4 à 6 enfants, de 15 francs pour 7 à 9 enfants, et de 20 francs pour 10 enfants et au-dessus. Les majoritaires sont de 10 francs par semaine pour les familles nombreuses de 4 à 6 enfants, de 15 francs pour 7 à 9 enfants, et de 20 francs pour 10 enfants et au-dessus.

A LA CHAMBRE

LES INTERPELLATIONS sur les Grèves

M. CACHIN CRITIQUE LE MINISTÈRE. M. STEEG RÉPOND. M. PAUL-BONCOUR PLAIDE POUR LA C. G. T. — LA SUITE A VENDREDI.
Paris, 20 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. René Poincaré. On continue la discussion des interpellations relatives aux récentes grèves.

EN PAYS OCCUPÉ

Un Hommage aux Troupes françaises

On mande de Coblenz que M. Kanabitter, commissaire pour la Rhénanie, a déclaré que les troupes françaises se sont conduites d'une manière tout à fait correcte pendant l'occupation de Darmstadt. Un article de M. Darmstadt Tagblatt, a tout en protestant contre le fait de l'occupation, reconnaît que les Français se sont bien conduits et que la liberté individuelle a été respectée.

LA C. G. T.

délibère toujours mais les grèves se terminent

Paris, 20 mai. — Pendant que le grand conseil de la C. G. T. discute avec vivacité sur la grève, et que les délégués du Cartel reprochent avec amertume aux extrémistes, qui se sont emparés de la direction de la Fédération des cheminots, d'avoir lancé la C. G. T. dans un mouvement inconsidéré de grève générale, les différentes fédérations donnent successivement à leurs adhérents l'ordre de reprendre le travail.

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE FRANCO-ALLEMANDE

Paris, 20 mai. — Les échanges de vues pour la reprise des relations économiques entre la France et l'Allemagne, proposées par le gouvernement allemand et acceptées par M. Millerand, ont commencé jeudi, au ministère du Commerce.
Les délégués allemands sont : MM. Dauterive (électricité), Gehrhard (industrie textile), Krotzberg (commerce en gros), von Weinberg (produits chimiques) et Guggenheimer (réparations).
De son côté, le gouvernement français a désigné MM. Léon Lévy, de Fourchambault-Commercy (métallurgie), Ledrich et Rogée (textile), Gillet, de Lévy, (produits chimiques), et Cordier (industrie électrique).

ON PARLE DE L'AMÉLIORATION DU PRIX DE LA VIE

Paris, 20 mai. — Le secrétaire général des bouchers au grand constatant l'amélioration du chantage, a fait des déclarations optimistes sur la continuation et l'acceptation du mouvement de baisse des prix de la viande. Le président de la Chambre des confecteurs en vêtements, a fait des déclarations analogues.
D'autre part, une haute personnalité financière a déclaré à l'« Echo » que sans exagérer l'optimisme, il était convaincu que malgré une légère réaction qui se produirait, sans doute à la fin du mois, lors du règlement trimestriel de juin, l'amélioration des échanges continuerait certainement. L'« Echo » constate que ses déclarations sont justifiées par le fait que le montant global des transactions a atteint hier soir le chiffre de 2 milliards 500 millions, le chiffre le plus élevé constaté depuis l'armistice.

UNE COLLISION DE TRAINS dans l'Hindoustan

Bombay, 20 mai. — Deux trains sont entrés en collision à la gare de Jitkad. On compte 23 tués et 27 blessés.

L'EMPIRE DES AIRS

Le raid Rome-Tokio
Pékin, 20 mai. — Le lieutenant Mastier, qui participe au raid Rome-Tokio, est arrivé à Pékin.

LES ARRÊTATIONS

Paris, 20 mai. — M. Carrère, employé d'entretien, a été arrêté hier soir au Kremlin-Bicêtre, au moment où il rentrait à son domicile.
C'est sur un mandat du parquet de Valenciennes l'inspecteur de complot contre le syndicat de l'Etat, que M. Carrère a été arrêté. M. André-Léon Carrère est né à Paris en 1880; il est chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre. Délégué à la C. G. T. du syndicat des employés des chemins de fer du Nord pour le département de Valenciennes et de la propagande en faveur de la grève.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL NATIONAL DE LA C. G. T.

Paris, 20 mai. — Le conseil national de la C. G. T. se réunit jeudi matin. La consultation des unions départementales, commencée hier, a été continuée et n'a pas été terminée.
Le rapport des renseignements fournis par les délégués que le mouvement de grève en province a répondu aux espérances que l'on pouvait fonder sur lui, a démontré ainsi l'idée émise des travailleurs organisés, plus soucieux de l'intérêt général que de leurs intérêts corporatifs, et la confiance dont jouit la C. G. T. au cœur des masses travailleuses.
La consultation terminée, un débat général s'ouvrira pour décider la suite à donner au mouvement engagé.

LES PERQUISITIONS

M. Fauriol, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné, ce matin, au domicile de M. Monnoyeur, 151, avenue de Cléry. Cette opération n'a donné aucun résultat. M. Monnoyeur ayant quitté son domicile depuis un certain temps déjà.
D'autre part, sur mandat de M. Joussein juge d'instruction, M. Fauriol, commissaire de police, a perquisitionné dans les bureaux qu'occupait M. Lacroix, chef de district aux chemins de fer de l'Etat, 110, boulevard Raspail.
Un certain nombre de pièces ont été saisies.

LES REUNIONS DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Paris, 20 mai. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés, réuni au Sénat, sous la présidence de M. Hayat, a examiné les propositions engagées entre les gouvernements français, anglais et italiens, au sujet du traité de paix.
Après les observations de MM. Poincaré, George, Luchaire, Ribot, Edouard, Marin, le groupe, à l'unanimité, a voté l'ordre du jour suivant proposé par M. Luchaire Ribot :
Le groupe des députés des départements dévastés, considérant que le traité envisagé par les gouvernements britannique et français ne serait en réalité qu'une réduction de la dette allemande, réclame l'exécution intégrale du traité de Versailles voté par le Parlement et que seul le Parlement pourrait modifier.

LES REUNIONS DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Paris, 20 mai. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés, réuni au Sénat, sous la présidence de M. Hayat, a examiné les propositions engagées entre les gouvernements français, anglais et italiens, au sujet du traité de paix.
Après les observations de MM. Poincaré, George, Luchaire, Ribot, Edouard, Marin, le groupe, à l'unanimité, a voté l'ordre du jour suivant proposé par M. Luchaire Ribot :
Le groupe des députés des départements dévastés, considérant que le traité envisagé par les gouvernements britannique et français ne serait en réalité qu'une réduction de la dette allemande, réclame l'exécution intégrale du traité de Versailles voté par le Parlement et que seul le Parlement pourrait modifier.

LES REUNIONS DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE DES DÉPARTEMENTS DÉVASTÉS

Paris, 20 mai. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés, réuni au Sénat, sous la présidence de M. Hayat, a examiné les propositions engagées entre les gouvernements français, anglais et italiens, au sujet du traité de paix.
Après les observations de MM. Poincaré, George, Luchaire, Ribot, Edouard, Marin, le groupe, à l'unanimité, a voté l'ordre du jour suivant proposé par M. Luchaire Ribot :
Le groupe des députés des départements dévastés, considérant que le traité envisagé par les gouvernements britannique et français ne serait en réalité qu'une réduction de la dette allemande, réclame l'exécution intégrale du traité de Versailles voté par le Parlement et que seul le Parlement pourrait modifier.

Méaventure d'un délégué de la C. G. T.

Louviers, 20 mai. — M. Louis Le Troquer, ancien candidat socialiste aux élections législatives dans l'Eure, délégué de la C. G. T. dans ce département, était venu dimanche à Louviers, prêcher la continuation de la grève. Il se disposait à prendre le train de 17 h. 30 pour rentrer à Evreux, quand il fut reconnu par les agents de ce train qui refusèrent de faire leur service s'il y montait.
Monsieur Le Troquer, qui avait été arrêté, fut obligé de rentrer à Evreux à bicyclette.

Victimes du devoir

Paris, 20 mai. — Les obituaires de MM. Guérin et Poignat, volontaires de la Compagnie du P.-L.-M., et de Robert Léon, sous-chef de manœuvre, qui ont trouvé la mort dans l'accomplissement du devoir, ont été célébrés, jeudi matin, à Paris, au milieu d'une nombreuse assistance. Y assistaient les représentants de MM. Deschamps et Millard, MM. Le Troquer, Antraîne, Rour, la direction du P.-L.-M. et de nombreuses délégations des grandes écoles. M. Le Troquer a prononcé un discours, puis il a épinglé le croix de la Légion d'honneur sur ses épaules. Les discours militaires étaient rendus par des détachements d'infanterie et de la garde républicaine.

Le mouvement de reprise

Paris, 20 mai. — L'indépendance du mouvement de reprises individuelles des délégués grévistes qui se généralise et s'accroît, partout, différencie les organisations et décide la reprise immédiate du travail, notamment celle groupant les cheminots du Sud de la France et le personnel des transports en commun de Marseille.
A Grenoble, les employés et ouvriers des transports en commun ont décidé de se libérer de la tutelle de la C. G. T. et de se constituer en syndicat indépendant à l'abri des intrigues politiques.
A Havre, les équipages se recrutent maintenant sans difficulté.
A Rouen, les dockers en grève ont décidé de reprendre le travail.
A Brest et à Bordeaux, la situation est satisfaisante. A La Rochelle, les dockers continuent à reprendre le travail.
A Marseille, le vapeur « Jeanne-d'Arc » est parti pour Oran, à Port-Vendres, le vapeur « Marechal-Foch » est parti avec son équipage normal.
A Dunkerque, la direction du port signale 26 navires qui ont été dirigés sur d'autres ports pour être débarqués. Il n'est pas tenu compte, dans ce chiffre, de nombreux navires désignés à Dunkerque et dirigés sur d'autres ports pour débarquement. Il y a en outre 60 navires qui attendent le débarquement et 24 prêts à rentrer dans le port.

Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont repris le travail

Suivent les indications de leurs Fédérations respectives, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont repris le travail dans toutes les concessions. On ne signale aucun incident.

A ROUBAIX

Nombreuses rentrées

Judi matin, nous avons constaté, une fois de plus, de nombreuses rentrées au travail. Le chiffre total de celles-ci était de 800 ouvriers, répartis comme suit : Métallurgie, 194; transports, 6; et bâtiment, 100.
Ainsi de plus en plus le bloc gréviste cède et se désagrège car sur 3.700 grévistes que nous comptons au premier jour de grève il n'en reste plus actuellement que 1.278. Encore faut-il compter dans ce nombre les cheminots volontaires qui, travaillant les premiers jours, se sont vu forcés d'arrêter leur travail soit qu'ils y furent contraints, soit que leurs ateliers furent fermés par suite de

L'ancien ministre Erzberger demande la dissolution de la Prusse

Berlin, 20 mai. — L'ancien ministre prussien Erzberger a demandé la dissolution de la Prusse. Il a prononcé le 16 mai à Berlin, un discours électoral dans lequel il a exprimé ses idées sur la transformation de l'Allemagne et la Prusse, et il dit, entre autres choses, que les éléments constitutifs, historiques et nationaux, du nouvel Empire allemand y gagneraient en force intérieure; cette dissolution est la solution de la question allemande.

PERMISSION AGRICOLE DE 20 JOURS AUX MILITAIRES DE LA CLASSE 1920

Montréal, 20 mai. — Dans une lettre adressée au sénateur de Valley, le ministre de la guerre indique que les militaires de la classe 1920 bénéficieront au printemps de 20 jours de permission agricole pendant l'année 1920 et pourront obtenir cette permission à l'époque des travaux intensifs de l'agriculture.

Dernières Nouvelles Régionales

UN DÉMOCRATEUR CONDAMNÉ A CINQ ANS DE DÉTENTION. — Le 2e Conseil de guerre a jugé jeudi après-midi le sieur Capelle dit Lefèvre, 22 rue de Valenciennes, condamné à cinq ans de prison avec sursis pour attentats à la pudeur commis sur une jeune fille de Valenciennes.

DERNIÈRE HEURE

A LA CHAMBRE

Impressions de Séance

LES DÉCLARATIONS DE M. STEEG MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 20 mai. — M. Steeg a apporté, cet après-midi, à la Chambre, le sentiment du gouvernement sur les dernières grèves que la C. G. T. a déclenchées. Sans rien dissimuler, le ministre de l'Intérieur a exposé de quelle manière le gouvernement avait compris son devoir, pendant un mois de ces dernières semaines.
On dit dans un langage empreint de fermeté que M. Steeg a affirmé la résolution du gouvernement de briser la guerre civile, de rendre vain les efforts de ceux qui voudraient paralyser le développement du pays. Le ministre a insisté sur le fait que le gouvernement n'a pas hésité à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la guerre civile, de rendre vain les efforts de ceux qui voudraient paralyser le développement du pays. Le ministre a insisté sur le fait que le gouvernement n'a pas hésité à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la guerre civile, de rendre vain les efforts de ceux qui voudraient paralyser le développement du pays.

LES GRÈVES

ON DISCUTE TOUJOURS A LA C. G. T.

Deux thèses sont en présence : reprise du travail ou grève générale de toutes les corporations ; aucune décision n'a encore été prise

Paris, 20 mai. — Au Conseil national de la C. G. T., le débat actuel s'est engagé pour savoir quelle suite serait donnée au mouvement de grève actuel. Deux thèses sont en présence : l'une qui tend à la reprise immédiate de travail, considérant que l'autorité morale de la C. G. T., qui n'a eu rien de négatif au cours de la lutte, ne peut que profiter de cette rentrée en grève, d'autant plus que le bien-fondé de la revendication de la C. G. T., la nationalisation des chemins de fer, a été reconnu par le gouvernement, qui a déposé un projet de transformation du régime ferroviaire, et par le Parlement, qui est en train de voter la loi sur ce point.
Les délégués soutenant cette thèse, s'appuient sur ce fait que l'objectif que s'était proposé l'organisation ouvrière est virtuellement atteint, du fait que l'opinion, soulevée par ces vingt jours de lutte, se sentira plus longtemps abusée par la caricature de réformes que le projet actuel du gouvernement, et qu'elle s'apercevra, un jour prochain, de la nécessité de s'en tenir à son objectif.

LA CONFÉRENCE FRANCO-ANGLAISE D'HYTHE

Declarations de M. Bonar Law

Londres, 20 mai. — A la Chambre des Communes, M. Bonar Law, répondant à plusieurs interpellations, a déclaré :
Il est absolument inexact que la France ait été mieux informée de ce qui s'est passé à Hythe, que la Grande-Bretagne elle-même. Les entreprises de Hythe de peupler d'ailleurs par être assemblées aux séances du Conseil suprême, ont été purement et simplement écartées. Quant aux réparations, l'opinion estime que l'on se méprend sur les suggestions qui furent faites à cet égard. Le traité de Versailles imposait à l'Allemagne la facilité de proposer une somme totale au lieu et place des dispositions prévues par le traité; nous approuvons que l'Allemagne soumette une proposition, dans ce sens, à la Conférence de Spa et le but des gouvernements anglais et français est très simplement de s'entendre, afin de pouvoir être à même d'examiner, de critiquer et de répondre à toutes propositions que le gouvernement allemand croirait devoir faire.
M. Bonar Law dit, d'autre part, que la France a donné l'assurance qu'elle prendrait les mesures nécessaires, pour payer sa part de l'emprunt anglo-français aux Etats-Unis.

LE RETARD DANS LES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES

Memoire du gouvernement pour y remédier

Paris, 20 mai. — Le ministre des Travaux publics communique une note où il est dit que pour éviter l'embouteillage des marchandises expédiées depuis le fer mail, les chemins de fer mettront à profit les fêtes de Pentecôte.
En conséquence, bien que renforcé, le service des voyageurs ne pourra, pendant les jours de fête, avoir l'importance des précédents années. Les détails seront affichés dans les gares.

Fermeture de l'arsenal de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 20 mai. — Une décision analogue à celle en vertu de laquelle le magasin national d'armes de Saint-Etienne a été